



Association La chapelle des Arcs

BILAN D'ACTIVITES 2020

Quelques dates marquantes :

- 25 décembre 2019 : accueil du public à la chapelle, chants et procession jusqu'au centre Bernard Taillefer pour la célébration de la messe de Noël.
- 08 juin : réunion du Conseil d'administration
- 27 juin : réunion du Conseil d'administration
- 28 juin et 4 juillet : nettoyage de la chapelle par les membres du CA.
- 11 juillet au 17 août : six messes célébrées par les Pères Geoffroy Génin et Maurice Dunand.
- 18 octobre : réunion du Conseil d'administration
- 07 novembre : réunion du Conseil d'administration (visio conférence)
- 21 novembre : Assemblée générale annuelle 2020 annulée pour cause de confinement et reportée au printemps 2021.

Association la Chapelle des Arcs

BILAN D'ACTIVITES 2020

La chapelle, une halte malgré la crise sanitaire

Nous venons de traverser une année que l'on pourrait qualifier d'inédite, exceptionnelle, bouleversante à cause de la Covid-19 qui a impacté nos modes de vie, notre société et notre économie.

La saison d'hiver 2020 brutalement stoppée le 15 mars, toute la station des Arcs a fermé et notre chapelle du Saint-Esprit aussi avec le confinement obligatoire. La station a pu ouvrir de nouveau début juillet, et toute la période des vacances d'été a finalement été très fréquentée, aux Arcs comme ailleurs en montagne, destination prisée des vacanciers dans le contexte particulier de sécurité sanitaire. La météo très clémente a été bénéfique pour le moral de tous. Vous-même avez peut-être eu l'occasion de vous rendre à la chapelle lors d'une promenade cet été, de vous arrêter pour une prière ou une intention, ou même d'assister à une messe donnée par le Père Maurice Dunand ou le Père Geoffroy Génin ? A chaque fois, l'assemblée était nombreuse, recueillie tout en respectant les consignes sanitaires.

Dans le contexte épidémique, il a été plus difficile d'animer les lieux cette année mais la chapelle du Saint-Esprit vit bien, elle est bien entretenue grâce à la petite équipe du Conseil d'administration et à vous tous, membres et donateurs de l'association. En cette fin novembre au moment où ce bilan d'activité est rédigé, nous ne savons toujours pas quand les stations de montagne pourront ouvrir... **Les Arcs, comme la plupart d'entre elles, se prépare à accueillir vacanciers** et résidents pour les fêtes de fin de d'année sans doute « sous contrôle ». **Gageons que les messes de Noël si importantes pour notre communauté seront bien célébrées...** En tout cas, la chapelle du Saint-Esprit sera ouverte, éclairée et notre jolie crèche installée.

Un mot de remerciements au **Père Geoffroy Génin**, nommé en Haute-Maurienne cet automne, qui nous a toujours soutenus et encouragés. Et bienvenue à son successeur, le **Diacre Mario Conta** qui a souhaité rapidement visiter la chapelle. Quant au **Père Maurice Dunand**, son appui constant et ses conseils nous aident beaucoup et nous réconfortent dans cette mission périlleuse.

Enfin, au risque de me répéter, rappelons-nous que depuis la fin du chantier en 2016, divers aménagements, petites réparations ou consommation de chauffage/électricité nous occupent de temps à autre, et nous pouvons régler les factures. Mais nous n'avons pas fini de payer l'emprunt bancaire. D'ici deux ans, nous aurons tout remboursé grâce à vos cotisations annuelles et aux dons. Encore un effort, nous y sommes presque ! **Avec l'aide de l'Esprit-Saint, bien sûr.**

Amitiés à tous,

Claudie Blanc-Eberhart

Présidente de l'association La chapelle des Arcs

1. FINITIONS ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET INTERIEURS :

Un grand MERCI cette année encore à ceux qui sont intervenus dans les finitions intérieures et extérieures de la chapelle.

TRAVAUX ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS PAR LA COMMUNE :

- Pour mémoire, le terrain sur lequel est implantée la chapelle appartient à la commune, à l'exception du tour d'échelle. Qu'elle soit une nouvelle fois remerciée pour l'entretien des abords.
- Déneigement.
- Entretien du dallage de la petite esplanade.
- Nivellement du terrain et apport de gravier autour de la chapelle.
- Semences, paillage, entretien du pré alentour.
- Installation de deux bancs en bois aux abords.

AMENAGEMENTS A L'INTERIEUR :

- **Les vitraux** : après avoir réalisé les deux vitraux sur lesquels figure un flocon de neige, Clara Toussaint a fait de nouvelles propositions pour les autres ouvertures en cours de discussion avec le CA.
- **Le chœur** : un artisan des Arcs, Jacky a été contacté pour peindre et décorer le plafond du chœur.
- **Le Chemin de croix** : un projet est en cours en lien avec Jacky et avec le conseil de Florence Regnault qui a supervisé les peintures de la chapelle. Ce chemin de croix et ses 14 stations pourrait s'inscrire dans la frise murale.

FONCTIONNEMENT ET ENTRETIEN :

- **EDF / ENEDIS** : diverses difficultés ont été traitées tout au long de l'année avec EDF, notamment en raison de surfacturation de la consommation de la chapelle. Pour avoir une meilleure maîtrise des coûts, nous avons demandé de passer au système de l'auto-relevé bi-mensuel qui s'avère plus avantageux, les factures étant basées sur la consommation réelle.
- **Equipements divers et fournitures** : fabrication de doubles de clefs, approvisionnement en bougies (notamment pour les intentions et dons), hosties...
- **Entretien de la chapelle** : une à deux fois par an, à la fin de la saison d'hiver et d'été, il est nécessaire de nettoyer la chapelle : balayage, aspirateur, lavage sol et

vitres/vitraux, évacuation des déchets... Y compris dans le local technique au sous-sol. Les membres du CA se portent volontaires avec l'aide de quelques bénévoles.

- **Fournitures** : approvisionnement et remplacement des bougies, approvisionnement d'hosties (non consacrées) pour les célébrations liturgiques, papier toilette, produits de nettoyage... Des membres du CA y veillent tout au long de la saison.
- **Affichage** : les informations concernant les messes, visites, temps forts, ouvertures sont régulièrement mises à jour et installées dans la vitrine extérieure de la chapelle.
- **Eclairage extérieur des encadrements extérieurs porte et fenêtres** : problème de fonctionnement. Contact pris avec l'entreprise Mengolli (qui n'a pas encore donné suite à notre demande).

2. TEMPS FORTS :

Contrairement aux années précédentes, l'association n'a pas été en mesure d'organiser de temps forts dans le courant à cause de la crise sanitaire et ses contraintes.

3. AUTRES ACTIVITES EN LIEN AVEC LA CHAPELLE :

- **Fêtes de Noël 2019** : illumination permanente de la chapelle et installation de la crèche au pied de l'autel.
- **25 décembre 2019** : chants, procession au départ de la chapelle avec lumignons jusqu'à la salle Taillefer où s'est tenue la messe de Noël. Mise en place de la belle crèche des sœurs de Bethléem acquise par l'association, à la salle Bernard Taillefer.
- **11 juillet au 17 août** : 6 messes célébrées à la Chapelle avec le père Geoffroy Génin et le père Maurice Dunand. A chaque fois, les paroissiens ont été plus d'une cinquantaine.
- **21 et 22 septembre - Journées nationales du Patrimoine** : pas de permanence pour l'ouverture au public cette année. En raison du contexte sanitaire, visites retirées du patrimoine de la commune.

4. CATECHISME :

- **Plus de catéchisme aux Arcs depuis 2016**. Les séances ont lieu à Bourg St Maurice.

5. COMMUNICATION ET LIAISON AVEC L'ASSOCIATION

- **Dépliant :**

La diffusion régulière d'un dépliant présentant la chapelle est nécessaire pour faire connaître notre démarche, parmi d'autres actions de communication.

Le dépliant trois volets recto/verso devrait être de nouveau imprimé avant fin 2020 pour la saison d'hiver 2021 sans modifications, par l'imprimerie Edelweiss.

Le dépliant est largement diffusé aux Arcs et à Bourg St Maurice (mise à disposition dans les offices de tourisme, chez certains commerçants, lors de célébrations, emailing...).

- **Activité numérique :**

- **Le site Internet** fait l'objet de mises à jour régulières avec des actualités, le calendrier et des photos. Martine Blanc intervient directement sur le CMS.

Le prestataire est sollicité sur les mises à jour de la partie technique : maintenance du système de gestion, nouvelles extensions, piratage, etc.

- **La revue de presse** de l'association est visible sur le site Internet.

- **Le nom de domaine** : "chapellelesarcs.fr" a été confirmé.

- **Sendinblue**, est l'outil d'emailing utilisé pour communiquer avec les membres de l'association (informations, convocations, invitations, etc.)

6. COTISATIONS ET DONS

Montants exprimés au 21 novembre 2020

- **Cotisations perçues** : 3 410 € pour 113 adhérents à jour. Nettoyage et actualisation de la base de données contacts qui est passée de 600 à 522 contacts actifs.

- **Dons financiers** : l'association a reçu cette année environ 835 € de dons individuels + 2 000 € de la société ADS + 600 € Crédit Mutuel. Reversement via l'Association diocésaine de Tarentaise : 4 830 €

- **Dons en nature** : tableau représentant la chapelle offerte par Evelyne Pantier. Statue du Christ en plâtre par la famille Blanc.

7. RELATIONS AVEC L'ASSOCIATION DIOCESAINE DE TARENTEISE

Depuis 2015, les donateurs de l'association La Chapelle des Arcs peuvent obtenir un reçu fiscal délivré par l'association diocésaine de Tarentaise.

Rappel des modalités de délivrance de reçus fiscaux :

Les chèques sont établis à l'ordre de :

- Association diocésaine de Tarentaise pour La Chapelle des Arcs.

Pour les donateurs imposables, il est possible de déduire de l'impôt sur le revenu 66% du montant du don effectué, dans la limite de 20% du revenu imposable.

Quelques exemples :

Vous donnez	Vous déduirez	Coût réel de votre don
50,00 €	33,00 €	17,00 €
120,00 €	79,20 €	40,80 €
250 €	165,00 €	85,00 €

L'ADT reverse les sommes perçues à l'association La chapelle des Arcs sur présentation de factures liées à la construction et aux aménagements intérieurs et extérieurs (et non pas de fonctionnement). Entre 2019 et 2020, l'association a pu accuser des retards de versement de la part de l'ADT après règlements de factures importantes. Un calage a été nécessaire entre les gestionnaires comptables des deux associations.

8. RELATIONS AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS

- **L'Association « les Amis de l'église d'Hauteville-Gondon »** : membre, nous versons une cotisation annuelle de 15 €. Présence à l'Assemblée Générale 2020.
- **Relations avec l'association Notre Dame des Vernettes** : membre, nous versons une cotisation annuelle de 30 €.
- **Relations avec l'association des copropriétaires des Arcs 3A** : membre, nous versons une cotisation annuelle de 30 €. Présence à l'Assemblée générale en août, ou réunions publiques.

9. BANQUE

Le trésorier a mis en place une mensualité automatique de provisionnement de remboursement des annuités.

Emprunt encore à rembourser : 8 829 € (soit 6 313,13 € en capital et 2 515,87 € d'intérêts).

Dans le cadre du partenariat établi avec l'association, le Crédit Mutuel fait partie des généreux donateurs que nous remercions.

10. ASSURANCE DE LA CHAPELLE

- Une assurance a été souscrite auprès de MMA Gap (incluant le carillon) sans augmentation du tarif annuel. Cependant cette assurance ne peut pas prendre en compte la cloche et le tabernacle mis en dépôt par la commune.
- Les sociétés et artisans concernés ont fournis leur RC professionnelle et assurance décennale.

11. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration de l'association a été renouvelé en 2019 pour une période de trois ans.

Pour mémoire, il doit être composé d'au moins quatre membres et de douze membres au plus. Il élit un(e) Président(e), un (une ou des) vice-Président(e)s, un(e) Trésorier(e) et un(e) Secrétaire.

A noter : Florence Regnault a souhaité se retirer du CA ; le Père Geoffroy Genin a quitté Bourg st Maurice et a été nommé en Haute-Maurienne Curé de la Paroisse de Bessans. Il est remplacé par le Diacre Mario Ponta.

Composition du CA 2020 :

- Présidente : Claudie Blanc-Eberhart
- Vice-Présidente : Maryonne Garnier
- Trésorier : Antoine Mennesson
- Secrétaire : Martine Blanc
- Membres : Henri Beguin, Dominique Kowalski
- Membres de droit : Mario Ponta, diacre et Maurice Dunand, curé de la Paroisse Saint Maurice, représentant de l'Association diocésaine de Tarentaise.

12. A FAIRE EN 2021 :

- **Rencontre avec Guillaume Desrue, nouveau Maire de Bourg st Maurice Les Arcs** : à programmer.
- **Dallage extérieur** : à la fin de la saison d'hiver, plusieurs dalles ont été brisées et déplacées à cause de l'intervention des engins de déneigement. A la fin de l'hiver il sera demandé à la commune d'intervenir pour les réinstaller.
- **Dysfonctionnement éclairage led extérieur** : demande d'intervention de l'entreprise Mengolli. Contrôle par ailleurs de notre consommation d'énergie.

- **Statue du Christ en bois** : projet de sculpture confié à César Carasco, artisan intervenant dans la rénovation, plus particulièrement églises et chapelles baroques. Elle serait installée dans le coin à droite en haut (mur sud). Une rencontre pour caler le projet a eu lieu mais le projet n'a pas évolué depuis 2019.
- **Statue du Christ en plâtre** : provenant d'un don, elle pourrait être installée dans le coin de l'aile sud de la chapelle en attendant la réalisation de la statue en bois. Il est envisagé de la repeindre et de lui confectionner un socle en bois à un artisan.
- **Sonorisation et prises cameras** : quatre haut-parleurs pourraient être installés à l'intérieur.
- **Autel** : habillage pieds en bois à envisager (idée initiale de Robert Falcoz).
- **Articles et photos à proposer sur le site Internet de la station** : lesarcs.com
- **Visite du Musée des bijoux de Savoie à Séziz**, à prévoir en présence de Jean-Yves Delavest son fondateur.
- **Photos d'Henri Beguin** : dossier ressources à constituer pour la consultation du public à l'intérieur de la chapelle. Mettre également à la disposition de l'office de tourisme des photos de la chapelle car demandes fréquentes.
A imaginer : l'édition de cartes postales de la chapelle.
- **Site Internet** : suivi annuel et protection du nom de domaine.
- **Page Facebook** : à créer pour animer une communauté, parler de notre activité, des temps forts, rechercher des donateurs, etc.
- **Poursuivre la recherche de dons** : par tous les moyens à notre disposition (site web, emailing, annonces, journées porte-ouverte, diffusion de dépliants, diffusion de tracts dans les boîtes à lettres des résidents de la station, etc.)

Les Arcs - Nov. 2020
C. B-E